

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 37

Artikel: As-tou vu la clipse ?
Autor: C.C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183877>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cette dernière ville, c'est par 30,000 fr. de *commission* et plus que plusieurs petits commerçants soldent chaque année leurs bénéfiques faits sur le placement de matières colorantes spéciales, qui ne sont le plus généralement que des résidus de fuchsine souvent arsenicale. »

Un habile chimiste, M. Husson, nous fournit les moyens de reconnaître la fraude. Voici en quoi consiste son procédé. On introduit quelques grammes de vin suspect dans une fiole, et l'on ajoute un peu d'ammoniaque. Le mélange prend aussitôt une teinte vert sale. On plonge alors dans le liquide un fil de laine blanche à tapisserie. Lorsqu'il est imbibé, on le retire; on le dispose verticalement et on fait couler le long de ce fil une goutte de vinaigre ou d'acide acétique. Si le vin est naturel, à mesure que la goutte s'avance, la laine redevient d'un beau blanc. S'il est altéré par la fuchsine, elle se teint en rose plus ou moins foncé; la coloration de la laine est évidemment proportionnelle à la quantité de matière contenue dans le vin.

As-tou vu la clipse ?

— Yò étià-tou l'autra demeindze, tandi la veillà, Sami ?

— Eh bin, su z'u, après colà, bâirè quartet ào cabaret dè coumon.

— As-tou vu la clipse ?

— Na ! on a bin de lo delon que y'ein avà z'u iena, mà l'é pas vussa.

— Eh bin chéret bin mè; et pi que se t'avà été quie y'arè bin volliu vairè se t'arià onco sotenu que la terra virè déveron lo sélào.

— Ah te vâo onco veni mè réssi avoué cein ! Du que t'ein vâo mé savâi què lè làivro, crâi cein que te voudré et ne vint pas mè fère dâi refeintès perquie.

— Na, na, Sami, l'est coumeint t'é dza de : la terra n'est pas pe rionda que'na téta d'allemand et po veri, sâlù ! Lo sélào va ti lè dzo dào léveint ào cutsein, et vouaiquie tot.

— Et coumeint fâ-te po sè retrovâ aô léveint lo leindéman matin ?

— Eh bin, quand l'est mussi, sè revirè et s'on ne lo vâi pas, c'est que revint àotré la né.

— Câise-té, daderidou. M'einlévine se...

— Ne t'ingrindze pas ! Te n'as pas vu la clipse ?

— Na.

— Et portant te crâi que y'ein a ?

— Oh po cein, binsu; et pi onco que y'ein a dè sélào et dè louna.

— Eh bin vâi; la crâyo assebin; mà quand l'ai a-te 'na clipse dè sélào ?

— L'est quand la louna passè dévant.

— Et 'na clipse de louna ?

— Ah ma fâi, Marque, ne sé pas bin tè cein expliquâ; portant l'é bin comprâi cé iadzo que lo régent dévezâvè dè cliào z'afférés l'hivai passâ à la fretéri, mà cein est práo molézi à derè.

— Oh que na, pas tant. Se lài a 'na clipse dè sélào quand la louna lài passè dévant, dussè lài avâi 'na

clipse dè louna quand l'est lo sélào qu'est dévant; et demeindze-nè, se y'ein a z'u iena, l'est tot bounameint paceque lo sélào retornâvè dào coté dào léveint et pi cein s'est dévenâ que l'a passâ dévant la louna, que cein no z'ein a catsi on bocon.

— Ma fâi, Marque, ora que t'ouyo, te porrai pe-tétrè bin avâi réson.

— Lo bon san !

C. C. D.

Dans un de nos villages du Jorat, les exercices du dépôt, le dimanche matin, n'enthousiasmaient pas quelques jeunes gens astreints à ce service. L'un d'eux, qui préférerait Morphée à Mars, eut l'idée d'esquiver l'un de ces exercices en motivant huit jours d'avance une demande de congé au commis d'exercices.

— Dité-vâi, noutron commis, porrià-vo mè bailli condzi po demeindze que vint ?

— Porquie fère m'n'ami ?

— Dévetré allâ einterrâ ma tanta.

— Adon la soigni-vo coumeint lè Payernois soignon lou petit salâ, que vo la gardâ asse grand teimps ?

— Pas pirè... mà l'est tant malâda que porrai bin muri sta senanna !

Un quaker se trouvait dans un wagon de chemin de fer; vis-à-vis de lui était assis un jeune homme fumant un cigare. Le quaker adressa la parole à son compagnon de voyage. « Monsieur, lui dit-il, tu me parais bien élevé et je suis persuadé que tu ne commettras pas une action contraire à la politesse et au bon ton. » — « Mais, certainement que non, » répondit le fumeur. — « Eh bien, continua le quaker, suppose que je sois invité à dîner chez toi, me ferais-tu boire dans le verre dont tu te servais servi toi-même ? » — « Mais ce serait une insulte ! » — « Songerais-tu, poursuivit le quaker, à m'offrir ta fourchette après l'avoir mise dans ta bouche ? » — « Ce serait encore pire ! » — « Eh bien, dit le quaker, puisque tu as de tels principes, pourquoi veux-tu me forcer à respirer la fumée de son tabac, que tu as fait passer par ta bouche et quelquefois par ton nez ? »

Nous empruntons au *Courrier de la mode* cette description pittoresque d'un costume de dame.

— Lisez, bien heureux maris :

« Costume en tissu diagonale, garni d'une frange à double rang. La jupe est ornée devant d'un volant rouleauté ruché; derrière elle est montée plissée à la taille, et la traîne rapportée se compose d'un double bouillonné à tête rouleauté ruchée et d'un volant à tête, exhaussé au bord d'un petit volant ruché, semblable à celui de devant; la jupe est soulevée deux fois en pouff par un nœud de faille à coques; draperie-tablier plate du bas, encadrée d'une frange, bouillonnée du haut, se perdant sous le chiffonné des pouffs; poche plissée piquée de deux nœuds. »